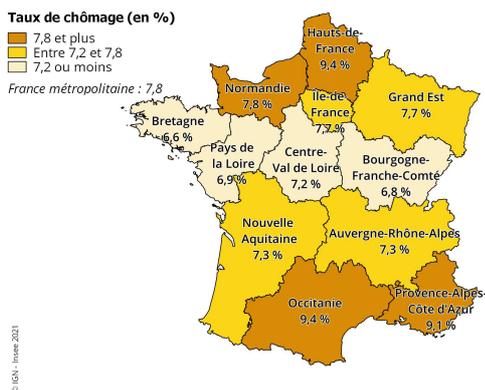


Au 1^{er} trimestre 2021 le taux de chômage s'établit à 7,8 % en Normandie, comme au niveau national. Sur un an, il reste stable dans la région tandis qu'il augmente de 0,2 point au niveau métropolitain. Le taux de chômage est en baisse de 0,2 point en Seine-Maritime et de 0,1 point dans la Manche et dans l'Orne. Il progresse de 0,1 point dans le Calvados et dans l'Eure. Par rapport à l'an dernier, le taux de chômage est en repli dans la plupart des zones d'emploi mais croît de 0,3 point à Évreux et à Vernon-Gisors, zones d'emploi les plus touchées par le chômage.

Au 1^{er} trimestre 2021, 7,8 % de la population active est au chômage en Normandie, comme en France métropolitaine. Selon les régions, ce taux varie entre 6,6 % en Bretagne et 9,4 % dans les Hauts-de-France et en Occitanie ► **figure 1**. En dehors de ces deux dernières, seule la Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,1 %) est plus touchée par le chômage que la Normandie. Après une nette diminution au précédent trimestre (- 1,3 point), le taux de chômage normand augmente très légèrement (+ 0,1 point) alors qu'il est stable en France métropolitaine. En dehors de la Corse où il baisse (- 0,2 point), le taux de chômage est stable ou en hausse dans toutes les régions métropolitaines. Sur un an, le taux de chômage est stable en Normandie et il augmente de 0,2 point au niveau national. À l'exception des régions Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne où il est également stable, il augmente dans la grande majorité des régions métropolitaines, de 0,1 point dans les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine à 0,3 point en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie. Il diminue de 0,9 point en Corse et de 0,2 point dans le Centre-Val de Loire.

► 1. Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2021 par région métropolitaine (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, taux de chômage localisés

Des disparités au sein des départements normands

La Normandie est inégalement frappée par le chômage. Ainsi, la Manche est l'un des départements métropolitains les moins touchés (6^e taux le plus bas sur 96, avec un taux de 5,8 %). À l'opposé, l'Eure et la Seine-Maritime sont parmi les plus impactés et se situent respectivement au 66^e et 78^e rang, avec des taux de chômage de 8,0 % et de 8,8 %. Le Calvados et l'Orne occupent des positions médianes avec des taux de chômage respectivement de 7,3 % et 7,2 %. Sur un an, le taux de chômage est en repli dans le Calvados et dans l'Eure (- 0,1 point). Il augmente de 0,1 point dans la Manche et dans l'Orne et de 0,2 point en Seine-Maritime.

► **figure 2**

► 2. Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2021 dans les départements normands

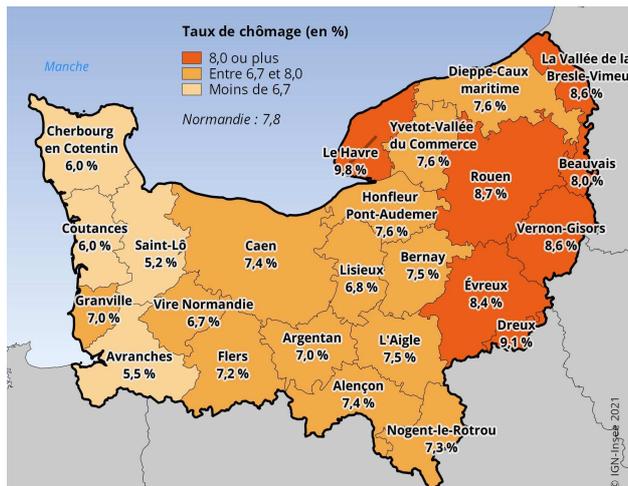
| Département | Taux de chômage 2021 1 ^{er} trim (en %) | Taux de chômage 2020 1 ^{er} trim (en %) | Évolution sur 1 an (en point) |
|------------------------------|---|---|----------------------------------|
| Calvados | 7,3 | 7,2 | -0,1 |
| Eure | 8,0 | 7,9 | -0,1 |
| Manche | 5,8 | 5,9 | 0,1 |
| Orne | 7,2 | 7,3 | 0,1 |
| Seine-Maritime | 8,8 | 9,0 | 0,2 |
| Normandie | 7,8 | 7,8 | 0,0 |
| France métropolitaine | 7,8 | 7,6 | 0,2 |

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, taux de chômage localisés

Baisse du taux de chômage dans de nombreuses zones d'emploi

Dans la région, les différences entre les taux de chômage d'une zone d'emploi à une autre sont encore plus prononcées. L'est de la Normandie, avec un taux de chômage qui dépasse partout 7 %, demeure toujours plus impacté que la partie ouest ► **figure 3**.

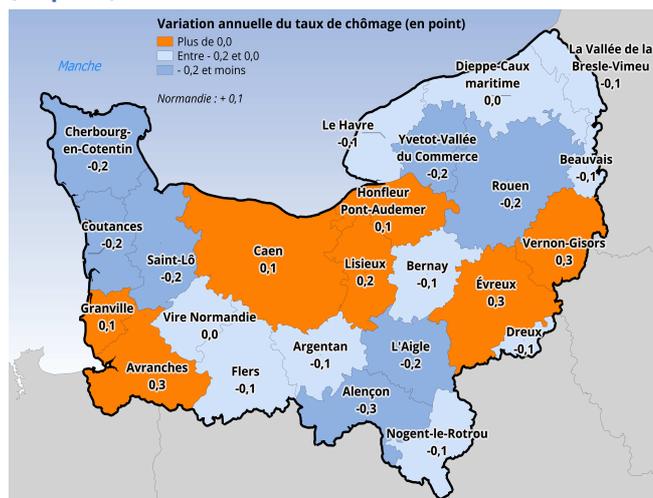
► 3. Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2021 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, taux de chômage localisés

C'est dans la zone d'emploi du Havre que le taux de chômage est le plus élevé (9,8 %). La zone d'emploi de Dreux est aussi très touchée avec un taux à 9,1 %. Le taux de chômage est supérieur à 8 % dans les zones d'emploi de Rouen, Vernon-Gisors, Évreux, La Vallée de la Bresle-Vimeu et Beauvais. À l'inverse, avec des taux de chômage de 5,2 % et 5,5 %, Saint-Lô et Avranches restent les deux zones d'emploi les moins touchées par le chômage dans la région mais également en France métropolitaine.

► 4. Évolution du taux de chômage au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, taux de chômage localisés

Sur un an, le taux de chômage recule dans la majorité des zones d'emploi normandes ► **figure 4** : de 0,1 point à 0,3 point selon les zones. Il stagne dans les zones de Vire Normandie et de Dieppe-Caux Maritime. Il poursuit sa hausse dans près d'un tiers des zones d'emploi, parfois nettement dans des zones déjà touchées par le chômage, comme celles d'Évreux et de Vernon-Gisors (+ 0,3 point en un an), mais aussi dans des zones à taux de chômage faible, comme Avranches (5,5 % et + 0,3 point) et Lisieux (6,8 % et + 0,2 point). ●

Laura Le Mains (Insee)

► Définitions

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un chômeur au sens du BIT (Bureau international du travail) est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :

- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence) ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

► Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômage localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

► Pour en savoir plus

- « Au premier trimestre 2021, le taux de chômage est quasi stable à 8,1 % », *Informations rapides* n°167, juin 2021
- Le Mains L., « Le chômage recule à nouveau dans la majorité des zones d'emploi normandes », *Insee Flash Normandie* n°102, avril 2021